

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## NEUTRALISEUR D'ODEUR MARINE

Version: 1

Date de la première édition: 02/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: NEUTRALISEUR D'ODEUR MARINE
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Neutraiseur d'odeurs marine prêt à l'emploi  
Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: MANKA CREATIONS  
25, rue du Gros Hêtre  
F-57500 ST AVOLD  
France  
Tél: +33 (0)3 87 93 93 73  
Télécopie: +33 (0)3 87 93 93 74  
Courriel: info@manka.com
1. 4. N° code du produit: M67/3
1. 5. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59  
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses  
MODE CLP \* Tox. aq. chron. 3 / H412 \*
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Éléments d'étiquetage (R - S):
2. 3. 1. Symbole(s): Aucun selon le règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. 2. Phrase(s) R: Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. 3. Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
2. 4. Éléments d'étiquetage (CLP - SGH):
2. 4. 1. Symbole(s): Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 4. 2. Mention de danger: H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
2. 4. 3. Prévention: P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
2. 4. 4. Élimination: P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation nationale
2. 5. Information(s) complémentaire(s): Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. Une attention particulière est recommandée aux personnes présentant une sensibilité aux substances parfumantes lors de l'utilisation de ce produit  
Utiliser des désodorisants ne dispense pas de suivre de bonnes pratiques d'hygiène
- P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Composant(s):  
- <5% agents de surface non ioniques  
- 5-15% savon  
- parfums(coumarine, citral, linalol, eugenol, alpha isométhyl ionone)  
EUH208 Contient du (de la) limonene. Peut produire une réaction allergique.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## NEUTRALISEUR D'ODEUR MARINE

Version: 1

Date de la première édition: 02/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

2. 6. Autres dangers: Les personnes sujettes à des problèmes de sensibilisation de la peau ne doivent pas être mises au travail dans des procédés dans lesquels cette préparation est utilisée.  
produits combustibles

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Formule: M67/3-KE 002B
3. 2. Description du mélange: Solution aqueuse contenant tensioactifs non ioniques savon, alcools parfums
3. 3. Composant(s) contribuant aux dangers:
- dipentène [1]; (R)-p-mentha-1,8-diène [2]; (S)-p-mentha-1,8-diène [3]; trans-1-méthyl-4-(1-méthylvinyl)cyclohexène [4]; (+/-)-1-méthyl-4-(1-méthylvinyl)cyclohexène [5]
  - N° Id: 601-029-00-7 - N° CE: 227-813-5 - N° CAS: 5989-27-5
  - Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
  - R-S : Classification: • R 10 • Xi; R 38 • R 43 • N; R 50-53 •
  - SGH : • SGH02 - Flamme - Attention - Liq. infl. 3 - H226
  - SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317 - Irr. cut. 2 - H315
  - SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche.  
Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:
4. 2. 1. Inhalation: L'inhalation de gouttelettes aériennes ou d'aérosols peut causer une irritation du tractus respiratoire..
4. 2. 2. Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 4. Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Un incendie produira une épaisse fumée noire.  
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.  
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## NEUTRALISEUR D'ODEUR MARINE

Version: 1

Date de la première édition: 02/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Observer les réglementations de la protection du travail. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à terre lors de transvasements.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.
7. 2. Stockage:
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver hors de la portée des enfants.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins..
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): ne pas utiliser en atmosphère confinée

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:
8. 2. Contrôles de l'exposition:
8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
8. 2. 2. Protection des mains: gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié
8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## NEUTRALISEUR D'ODEUR MARINE

Version: 1

Date de la première édition: 02/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: gel  
9. 1. 2. Couleur: bleu  
9. 1. 3. Odeur: caractéristique  
9. 1. 4. PH: 7  
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.  
9. 1. 6. Point d'éclair: pas de point d'éclair°C  
9. 1. 7. Limites d'explosivité: Non déterminé.  
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1 approx kg/m<sup>3</sup>  
9. 1. 9. Viscosité: Non déterminé.  
9. 2. Autres informations:  
9. 2. 1. Hydrosolubilité: complètement soluble à chaud  
9. 2. 2. Liposolubilité: insoluble  
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
10. 2. Stabilité chimique: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.  
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Aucune sous utilisation normale.  
10. 4. Conditions à éviter: Chauffage prolongé à des températures au-dessus de 50°C : Le liquide chaud peut causer de graves brûlures cutanées.  
10. 5. Matières incompatibles: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.  
10. 6. Produits de décomposition dangereux: Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.  
11. 2. Toxicité aiguë:  
11. 2. 1. Inhalation: Données non disponibles.  
11. 2. 2. Contact avec la peau: Données non disponibles.  
11. 2. 3. Contact avec les yeux: Données non disponibles.  
11. 2. 4. Ingestion: Données non disponibles.  
11. 3. Sensibilisation: Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau. Contient plusieurs allergènes mentionnés au point 2  
11. 4. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée: Un contact répété ou prolongé peut causer une sensibilisation cutanée.  
11. 5. Effet(s) spécifique(s): La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## NEUTRALISEUR D'ODEUR MARINE

Version: 1

Date de la première édition: 02/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Les agents de surface contenus sont facilement biodégradables selon la réglementation en vigueur.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Adsorbe sur le sol et n'est pas mobile.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non applicable.
12. 6. Autres effets néfastes:	aucun
12. 7. Effets sur l'environnement:	Non applicable.
12. 8. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
13. 2. Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Catalogue européen des déchets 20 01 29 détergents contenant des substances dangereuses
13. 4. Information(s) supplémentaire(s):	Ce produit ne peut pas être mis en décharge ni être évacués dans les égout, les caniveaux, les cours d'eau naturels ou les rivières. Ce produit ne génère pas de cendres et peut être brûlé directement dans une installation adéquate.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU:	Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non applicable.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	réglementation ICPE Code Airfreshner AISE novembre 2007
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Non applicable.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de - annexe VI règlement 1272/2008 & adaptations - directive 99/45 sur les préparations dangereuses et adaptations - CLP 1272/2008 & adaptations
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## NEUTRALISEUR D'ODEUR MARINE

Version: 1

Date de la première édition: 02/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

	<p>H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H332 Nocif par inhalation. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H228 Matière solide inflammable. H402 Nocif pour les organismes aquatiques.</p>
16. 3. Avis ou remarques importantes:	<p>Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.</p> <p>Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.</p> <p>Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.</p>
16. 4. Restrictions:	<p>Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.</p>
16. 5. 1. Date de la première édition:	02/12/2014
16. 5. 2. Version:	1
16. 6. Réalisé par:	Danièle Saville (daniele.saville@wanadoo.fr)